

QUESTION ÉCRITE E-0502/04
posée par Jorge Hernández Mollar (PPE-DE)
à la Commission

Objet: Transfert de résidence de familles européennes vers la Costa del Sol (Espagne)

Au cours de la Conférence sur le tourisme résidentiel, qui s'est déroulée récemment à Marbella (Espagne), les intervenants ont indiqué que, d'après une étude de la Commission européenne, 2 millions d'habitants d'Europe centrale, soit 800 000 familles, choisiront de fixer leur lieu de résidence sur la Costa del Sol au cours des prochaines années.

L'annonce revêt une importance particulière, notamment s'agissant de programmer le développement des infrastructures en fonction de ces estimations, et d'adopter d'autres décisions connexes capitales pour l'avenir de cette région.

Il serait donc intéressant de savoir à quelle étude de la Commission ces intervenants ont fait référence et dans quel contexte celle-ci a été réalisée. La Commission peut-elle apporter des précisions à ce sujet?